



Conditions Générales de Vente

appliquées à la formation professionnelle

1

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles **SETE ENGLISH**, organisme de formation professionnelle, propose et réalise des prestations de formation professionnelle continue et de développement des compétences.

Elles s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation proposées par SETE ENGLISH, sauf dispositions particulières expressément convenues par écrit entre SETE ENGLISH et le CLIENT.

Toute commande de formation implique l'adhésion pleine et entière du CLIENT aux présentes CGV.

Sauf dérogation expresse et écrite de SETE ENGLISH, les présentes CGV prévalent sur les éventuelles conditions générales d'achat ou autres documents émis par le CLIENT, même si ceux-ci sont portés à la connaissance de SETE ENGLISH ultérieurement.

Les éventuelles dérogations acceptées par SETE ENGLISH ne sont valables que pour la commande concernée et ne peuvent constituer un précédent pour d'autres commandes.

SETE ENGLISH se réserve le droit de modifier ses CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles communiquées au CLIENT au moment de la commande et acceptées par celui-ci.

2

Offre de formation et modalités d'accès

Les caractéristiques de chaque formation sont précisées dans les documents contractuels remis au CLIENT : programme de formation, proposition pédagogique et financière, convention de formation, contrat de formation, catalogue de formation et/ou, le cas échéant, offre publiée sur la plateforme **Mon Compte Formation**.

Ces documents précisent notamment, selon la nature de la prestation :

- les objectifs de la formation ;
- le contenu et le programme ;
- la durée et les modalités de réalisation ;



- les modalités pédagogiques ;
- les modalités d'évaluation ;
- les prérequis éventuels ;
- les modalités et délais d'accès ;
- les tarifs applicables.

Avant l'entrée en formation, SETE ENGLISH peut réaliser un **positionnement** du stagiaire afin d'évaluer son niveau et de vérifier l'adéquation entre ses besoins et la formation proposée.

Lorsque la formation nécessite un entretien préalable, un test de positionnement ou tout autre prérequis, l'accès à la formation est conditionné à la réalisation de ces étapes.

Les modalités d'accès sont précisées dans les documents remis au CLIENT et peuvent varier selon le dispositif de financement et le type de formation.

SETE ENGLISH s'engage à prendre en compte les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap. Toute personne ayant besoin d'un aménagement particulier est invitée à contacter SETE ENGLISH avant son entrée en formation afin qu'une étude des possibilités d'adaptation puisse être réalisée et, si nécessaire, qu'une orientation vers un partenaire ou un référent compétent puisse être proposée.

3

Commande et contractualisation

Toute commande de formation suppose que le CLIENT ait pris connaissance du contenu et des conditions de réalisation de la formation et les ait acceptés.

La commande est confirmée par écrit au moyen notamment :

- d'une convention de formation signée ;
- d'un contrat de formation signé ;
- d'une proposition pédagogique et financière acceptée ;
- d'un bon de commande ;
- ou de tout autre document contractuel permettant de formaliser l'engagement des parties.

Lorsque le CLIENT est une entreprise, la commande est effectuée par une personne dûment habilitée à engager l'entreprise.



L'inscription définitive du participant est conditionnée, lorsque cela est nécessaire, à la réception des documents administratifs demandés par SETE ENGLISH et à la réalisation des éventuelles étapes de positionnement et d'entretien.

4

Prix

Les tarifs des formations sont indiqués dans le catalogue de formation, la proposition pédagogique et financière, le bon de commande, la convention ou le contrat de formation.

Sauf indication contraire, les prix sont valables pendant **12 mois à compter de la date de la proposition commerciale**.

SETE ENGLISH bénéficie, lorsqu'elle remplit les conditions légales applicables, de l'exonération de TVA sur les prestations de formation professionnelle continue.

Les tarifs applicables sont ceux mentionnés dans le document contractuel accepté par le CLIENT.

5

Facturation et règlement

Les modalités de facturation et de règlement sont précisées dans le bon de commande, la convention de formation, le contrat de formation ou la proposition pédagogique et financière.

Sauf dispositions particulières, la facture est établie à l'issue de la session de formation ou, pour les formations organisées en plusieurs modules, à l'issue de chaque module ou selon l'échéancier contractuellement prévu.

Lorsque la formation fait l'objet d'une prise en charge par un organisme financeur, la demande de prise en charge doit être effectuée par le CLIENT dans les délais permettant son traitement avant le début de la formation.

Selon le dispositif de financement, la facturation peut notamment être adressée :

- à la Caisse des Dépôts dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF) ;
- à France Travail, selon les modalités de financement applicables ;
- à l'OPCO compétent, dans le cadre d'une prise en charge par une entreprise ou un travailleur indépendant ;
- directement à l'entreprise dans le cadre de son plan de développement des compétences ;
- ou à tout autre organisme financeur compétent.



La prise en charge financière par un organisme tiers ne dispense pas le CLIENT de ses obligations contractuelles vis-à-vis de SETE ENGLISH.

En cas de refus, de prise en charge partielle, de non-paiement ou de défaut de prise en charge par l'organisme financeur, les sommes restant dues pourront être facturées directement au CLIENT, selon les conditions prévues dans les documents contractuels.

Modalités de paiement

Le règlement peut être effectué :

Par chèque bancaire, à l'ordre de SETE ENGLISH, adressé à :

SETE ENGLISH
09 rue de Berlin
Parc AquaTechnique
34200 Sète

Par virement bancaire :

Banque : LCL
Titulaire du compte : SETE ENGLISH
Domiciliation : ST JEAN DE VEDAS
RIB : 30002 01603 0000070576W 67
IBAN : FR98 3000 2016 0300 0007 0576 W67
BIC : CRLYFRPP

Tout retard de paiement pourra entraîner l'application de pénalités de retard dans les conditions prévues par la réglementation applicable, ainsi que, lorsque les conditions sont réunies, l'application de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement.

6

Convocation et informations pratiques

Une convocation précisant notamment le lieu, les dates, les horaires et, le cas échéant, les modalités d'accès à la formation est adressée au CLIENT et/ou au stagiaire par courrier électronique avant le début de la formation.

Il est recommandé au CLIENT et au stagiaire de ne pas engager de frais de déplacement ou d'hébergement avant réception de la convocation définitive.

Pour les formations à distance ou en classe virtuelle, les modalités de connexion et les liens nécessaires sont transmis avant le début de la formation.



Les liens de connexion éventuellement communiqués à titre individuel sont strictement personnels et ne doivent pas être transmis à un tiers.

SETE ENGLISH ne saurait être tenue responsable de la non-réception d'une convocation résultant d'une adresse électronique erronée, d'une boîte électronique saturée, d'un filtre anti-spam ou de toute autre circonstance indépendante de sa volonté.

Il appartient au CLIENT de vérifier, avant le début de la formation, que les participants sont bien inscrits et disposent des informations nécessaires à leur participation.

7

Annulation par le CLIENT

Toute annulation doit être communiquée par écrit à SETE ENGLISH.

7.1 Cours individuels

Toute séance individuelle annulée ou non honorée par le CLIENT ou le stagiaire, sans information de SETE ENGLISH ou de l'intervenant au moins **48 heures à l'avance**, pourra être facturée intégralement.

Lorsqu'une séance ne peut être assurée du fait de l'intervenant, SETE ENGLISH propose, dans la mesure du possible, un report de la séance selon les disponibilités respectives du stagiaire et de l'intervenant.

7.2 Cours en binôme

Un calendrier de formation est défini avec les participants en début de cycle.

Afin de tenir compte des contraintes de disponibilité, une certaine souplesse peut être accordée lorsque la modification est demandée suffisamment à l'avance et qu'un nouveau créneau peut être convenu entre les participants et SETE ENGLISH.

7.3 Cours adultes en groupe

L'inscription à un cycle collectif correspond à un parcours de **20 heures réparties sur une période de 12 semaines**, sauf dispositions différentes précisées dans le programme ou le document contractuel.

Les modalités de report et d'absence sont celles précisées lors de l'inscription et dans les documents contractuels.

7.4 Résiliation avant le début d'une formation

En cas de résiliation par le CLIENT moins de **15 jours avant le début de l'action de formation**, SETE ENGLISH pourra demander le règlement des sommes correspondant aux frais réellement engagés ou dépensés pour la réalisation de l'action, dans les limites autorisées par la réglementation applicable et conformément aux dispositions contractuelles.



7.5 Stages d'anglais pour enfants

En cas d'annulation d'un stage, lorsque celle-ci intervient au moins **un mois avant le début du stage**, le montant déjà versé pourra être reporté sur un autre stage proposé par SETE ENGLISH, sous réserve des places disponibles.

Les conditions applicables aux annulations intervenant moins d'un mois avant le début du stage sont précisées lors de l'inscription.

7.6 Cycles de 20 heures

Toute inscription à un cycle de 20 heures constitue un engagement sur l'ensemble du cycle.

Une possibilité de report de **deux séances maximum** peut être accordée selon les modalités définies par SETE ENGLISH et sous réserve des disponibilités.

Les absences ou abandons non couverts par les modalités de report prévues ne donnent pas automatiquement droit à un remboursement ou à une réduction du prix de la formation.

7.7 Remplacement d'un participant

Lorsque le CLIENT est une entreprise, il peut demander le remplacement du participant initialement inscrit par un autre salarié de l'entreprise, sous réserve de l'accord préalable de SETE ENGLISH et du respect des conditions d'entrée en formation, notamment lorsqu'un test de positionnement ou un entretien préalable est nécessaire.

Toute modification des dispositions contractuelles doit faire l'objet d'un accord écrit entre les parties.

Une facture ne constitue pas, à elle seule, une convention de formation.



Annulation ou report par SETE ENGLISH

SETE ENGLISH peut être amenée, pour des raisons indépendantes de sa volonté ou liées à l'organisation de la formation, à modifier le lieu, les dates, les horaires, l'intervenant ou les modalités pédagogiques de la formation, notamment en passant du présentiel à la classe virtuelle lorsque les circonstances l'exigent.

SETE ENGLISH s'efforcera d'informer le CLIENT dans les meilleurs délais de toute modification.

SETE ENGLISH peut également annuler ou reporter une formation lorsque le nombre de participants est insuffisant pour garantir des conditions pédagogiques satisfaisantes.

En cas d'annulation ou de report du fait de SETE ENGLISH, une nouvelle date ou une solution adaptée pourra être proposée au CLIENT.

Lorsque la formation est financée par un organisme tiers, les modalités de remboursement ou de report sont également susceptibles de dépendre des règles applicables au dispositif de financement concerné.



*** Force majeure**

Aucune partie ne pourra être tenue responsable d'un manquement résultant d'un événement de force majeure au sens de la réglementation et de la jurisprudence françaises.

Peuvent notamment constituer, selon les circonstances, des événements de force majeure : décisions ou actes des autorités publiques, catastrophes naturelles, incendies, inondations, épidémies, troubles sociaux, grèves générales, émeutes, attentats, conflits armés et, plus généralement, tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible empêchant l'exécution des obligations contractuelles.

La partie empêchée informe l'autre partie dans les meilleurs délais.

9

Responsabilités et règlement intérieur

Toute inscription à une formation implique l'acceptation et le respect du règlement intérieur applicable à SETE ENGLISH et/ou au lieu de formation.

Le règlement intérieur est communiqué aux stagiaires selon les modalités applicables et doit être respecté pendant toute la durée de la formation.

SETE ENGLISH ne peut être tenue responsable de la perte, du vol ou de la détérioration des objets et effets personnels apportés par les stagiaires dans les locaux de formation, sauf disposition légale contraire.

Il appartient au CLIENT et/ou au stagiaire de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle couvre les risques liés à sa participation à la formation.

Assiduité, participation et évaluation

Le stagiaire s'engage à participer activement à la formation, à respecter les horaires et à réaliser les éventuelles activités et évaluations prévues dans le programme.

Les absences peuvent être enregistrées et faire l'objet d'un suivi conformément aux exigences du dispositif de formation et du financeur concerné.

Lorsque la formation prévoit une évaluation des acquis, celle-ci peut être réalisée au moyen de tests, exercices, mises en situation, évaluations intermédiaires et/ou finales.

À l'issue de la formation, les documents justificatifs prévus peuvent être remis au stagiaire et/ou au CLIENT : attestation de présence, certificat de réalisation, attestation de formation, résultats d'évaluation ou tout autre document prévu par le dispositif concerné.



10

Réclamations

Toute réclamation relative à une formation, à son organisation ou à son déroulement peut être adressée par écrit à SETE ENGLISH à l'adresse électronique **contact@seteenglish.fr** ou par courrier à l'adresse suivante :

SETE ENGLISH
09 rue de Berlin

Parc Aqua Technique
34200 Sète

SETE ENGLISH s'engage à examiner toute réclamation avec attention et à apporter une réponse dans les meilleurs délais.

Les réclamations sont enregistrées et traitées conformément à la procédure interne de gestion des réclamations de SETE ENGLISH.

11

Confidentialité

Toutes les informations non publiques dont SETE ENGLISH ou le CLIENT a connaissance dans le cadre de leurs relations contractuelles sont considérées comme confidentielles.

Chaque partie s'engage à ne pas divulguer ces informations à des tiers, sauf lorsque cette divulgation est nécessaire à l'exécution du contrat ou imposée par la loi.

Chaque partie s'engage à limiter l'accès aux informations confidentielles à ses salariés, intervenants, prestataires et sous-traitants ayant besoin d'en connaître pour l'exécution des prestations.

Chaque partie veille au respect de cette obligation par les personnes placées sous sa responsabilité.

Sauf obligation légale contraire, cette obligation de confidentialité demeure applicable pendant une durée de **deux ans à compter de la cessation des relations contractuelles**.

Protection des données à caractère personnel

SETE ENGLISH, en qualité de responsable du traitement, collecte et traite des données à caractère personnel concernant le CLIENT et/ou le stagiaire dans le cadre notamment :

- de la gestion de la relation commerciale ;
- de l'inscription et de la gestion administrative des formations ;
- de la gestion de la facturation ;
- de la gestion des financements et prises en charge ;
- de l'organisation et du suivi des sessions ;
- du suivi pédagogique des stagiaires ;
- de la réalisation des évaluations ;
- de la délivrance des documents justificatifs ;
- du respect des obligations légales et réglementaires applicables aux organismes de formation.

Les données sont accessibles uniquement aux personnes habilitées et, lorsque cela est nécessaire, aux organismes ou prestataires intervenant dans la gestion de la formation et de son financement.

Les données sont conservées pendant les durées nécessaires à la réalisation des finalités pour lesquelles elles sont collectées et conformément aux obligations légales et réglementaires applicables.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la réglementation française applicable, les personnes concernées disposent, selon les conditions prévues par la réglementation, de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et, lorsque le droit applicable le prévoit, de portabilité de leurs données.

Toute demande relative aux données personnelles peut être adressée à :

contact@seteenglish.fr

ou par courrier à :

SETE ENGLISH
09 rue de Berlin

Parc Aqua Technique
34200 Sète



La personne concernée peut également introduire une réclamation auprès de la **CNIL** si elle estime que ses droits ne sont pas respectés.

13

Droits d'auteur

Les supports pédagogiques, documents, méthodes, exercices, contenus et informations remis ou mis à disposition dans le cadre des formations restent la propriété de SETE ENGLISH et/ou de leurs auteurs ou titulaires de droits.

La participation à une formation n'emporte aucun transfert de droits de propriété intellectuelle au profit du CLIENT ou du stagiaire.

Les supports sont destinés exclusivement à l'usage personnel du stagiaire dans le cadre de la formation.

Sauf autorisation écrite préalable de SETE ENGLISH et/ou des titulaires des droits concernés, il est interdit de reproduire, copier, diffuser, vendre, transmettre, modifier ou mettre à disposition de tiers, sous quelque forme que ce soit, tout ou partie des supports pédagogiques.

Toute mise en ligne ou diffusion publique des supports est interdite sans autorisation préalable.

14

Droit applicable et compétence juridictionnelle

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de différend relatif à l'interprétation, à l'exécution ou à la résiliation des présentes CGV, les parties s'engagent à rechercher en priorité une solution amiable.

Toute réclamation doit, dans un premier temps, être adressée à SETE ENGLISH afin de permettre la recherche d'une solution amiable.

À défaut d'accord amiable, et sous réserve des règles impératives de compétence applicables, le litige pourra être porté devant la juridiction compétente.

Lorsque le CLIENT est un consommateur, les règles légales de compétence territoriale et les dispositions protectrices du consommateur demeurent applicables.

17. Entrée en vigueur

Les présentes Conditions Générales de Vente entrent en vigueur à compter de leur date de mise à jour.

Leur acceptation par le CLIENT est matérialisée par la signature du document contractuel applicable ou par tout autre moyen permettant d'établir son consentement.



Date de mise à jour : 02/09/2026

Validées par Rachel SLEET

Fait à Sète, le

Bon pour accord,

Le client

